

10.01.2017 – 09:10 Uhr

## Votations fédérales - Société Suisse des Entrepreneurs: la SSE dit OUI à la réforme de l'imposition des entreprises III

Zurich (ots) -

La Société Suisse des Entrepreneurs (SSE) recommande à l'électorat d'approuver le 12 février 2017 la réforme de l'imposition des entreprises III (RI III). En effet, ce projet est un compromis équilibré qui répond aux standards internationaux sans mettre en péril l'attrait de la place économique suisse. Seul un OUI permettra d'éviter des pertes fiscales se chiffrant à plusieurs milliards de francs.

La RI III, approuvée par le Parlement, améliore l'égalité de traitement fiscal. Toutes les entreprises seront effectivement imposées de la même manière à l'avenir, indépendamment du fait que les PME ou les grands groupes opèrent uniquement en Suisse ou également à l'étranger. La réforme garantira ainsi le maintien de 175'000 emplois qui seront sinon directement menacés.

En outre, la RI III sauvegardera les postes de travail dans de nombreuses entreprises locales, puisque les sociétés actives à l'échelon international sont d'importants clients pour la branche de la construction et bien d'autres secteurs encore. De plus, les entreprises locales précises bénéficieront de l'abaissement des taux cantonaux de l'impôt sur le bénéfice, mesure rendue possible par la réforme.

Contact:

Gian-Luca Lardi  
Président central de la SSE  
Tél.: +41/79/226'19'64  
E-Mail: gllardi@baumeister.ch

Benedikt Koch, Directeur de la SSE  
Tél.: +41/79/622'09'40  
E-Mail: bkoch@baumeister.ch

Martin A. Senn  
Sous-directeur de la SSE  
Chef du Département Politique + Communication  
Tél.: +41/79/301'84'68  
E-Mail: msenn@baumeister.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100051907/100797686> abgerufen werden.